



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **vendredi 27 septembre 2013** à 18h30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire**.

CONVOCAATION

Date	19/09/2013
Affichage	19/09/2013

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	26	7

THEME : TRAVAUX 1.

**OBJET : TRAVAUX
D'AMENAGEMENT DE LA
SALLE DE CULTURE
ALTERNATIVE –
DEMANDES DE
SUBVENTIONS.**

Etaient Présents : DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, PETELET Renée, POYAU Aurélie, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PROREL Alain, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, VALDENNAIRE Catherine, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

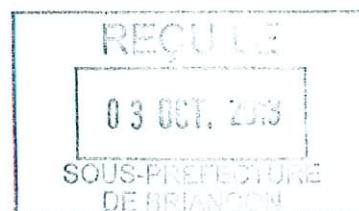
Etaient Représentés :

CIRIO Raymond pouvoir à FROMM Gérard.
PONSART Marie-Hélène pouvoir à DAERDEN Francine.
PEYTHIEU Eric pouvoir à DAVANTURE Bruno.
RAPANOEL Séverine pouvoir à MARCHELLO Marie.
FERRUS Christian pouvoir à SEZANNE Philippe.
NUSSBAUM Richard pouvoir à ROUBAUD Sabin.

Absents-Excusés :

CIRIO Raymond, MUSSON Pascal, PONSART Marie-Hélène, PEYTHIEU Eric, RAPANOEL Séverine, FERRUS Christian, NUSSBAUM Richard.

Secrétaire de Séance : CODURI Laetitia.



Rapporteur : Mohamed DJEFFAL.

Vu la délibération N°2010-009 du 27 janvier 2010, approuvant à l'unanimité le principe de réalisation d'un skate park couvert et d'une salle de culture alternative ;

Considérant que le skate park indoor a été réalisé par la commune de Briançon en 2011, travaux complétés par l'isolation des murs et de la toiture en 2013 ;

Considérant qu'il est aujourd'hui nécessaire de finaliser la salle de culture alternative dont l'objet sera de favoriser l'émergence et l'expérimentation de nouvelles pratiques au travers de projets dits de culture urbaine, mais aussi de créer un lieu de regroupement et d'expression sportive et culturelle ;

Considérant que ce lieu pourra accueillir des artistes, des sportifs, des associations et des porteurs de projets dans un esprit de mutualisation de l'espace et des compétences ;

Considérant que les travaux d'aménagement de la salle de culture alternative ont été évalués par les services techniques communaux, à la somme de 46 400,00 € HT soit 55 494,40 € TTC ;

Le plan de financement proposé est le suivant :

DEPENSES				RECETTES		
POSTES	HT	TVA	TTC	ORGANISMES	MONTANT	%
Installation électrique et éclairage	9 200,00	1 803,20	11 003,20	CONSEIL GENERAL 05	23 200,00	50,00%
Alarme asservie à la sonorisation	1 600,00	313,60	1 913,60			
Chauffage infrarouge	5 500,00	1 078,00	6 578,00	CONSEIL REGIONAL PACA	9 280,00	20,00%
Horloge de régulation 7j/7j 24h/24h	500,00	98,00	598,00			
Vérification par bureau de contrôle et consuel	650,00	127,40	777,40			
Extincteur et plan de sécurité	450,00	88,20	538,20	AUTOFINANCEMENT	13 920,00	30,00%
Cloisons pour isoler la salle du skate et faux plafonds acoustiques	25 000,00	4 900,00	29 900,00			
Petite scène, rideaux et 30 chaises	3 500,00	686,00	4 186,00			
TOTAL	46 400,00	9 094,40	55 494,40	TOTAL	46 400,00	100,00%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver le principe de ces travaux ;
- D'approuver le plan de financement proposé ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées auprès des instances susceptibles de participer au financement des travaux ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 24

CONTRE : 3 (*NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin*).

ABSTENTION : 5 (*ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, SEZANNE Philippe*).

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire,

Gérard FROMM


TRANSMIS LE 02 OCT. 2013
PUBLIÉ LE 02 OCT. 2013
NOTIFIÉ LE 04 OCT. 2013